

Création d'une ouverture en façade

Chemin du Racca
1865 les Diablerets

RAPPORT DE DIAGNOSTIC AMIANTE « PARTIEL - AVANT TRAVAUX » Selon le cahier des charges ASCA 1.5 N° de DOSSIER 22-20



Sommaire

- 1 Identification du rapport
- 2 Remarques générales, conditions de réalisation et étendue du diagnostic
- 3 Conclusions du rapport
- 4 Situation potentiellement dangereuse pour les occupants
- 5 Réserves
- 6 Liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante
- 7 Fiche d'identification des matériaux ou éléments contenant de l'amiante et mesures d'assainissement
- 8 Plan d'action et démarches nécessaires à l'assainissement
- 9 Annexes 1 : plans
- 10 Annexes 2 : résultats laboratoire

1 Identification du rapport

DIAGNOSTIC DES PRODUITS DANGEREUX DANS LE BÂTIMENT

N° d'identification	22-20
Type de diagnostic	« Partiel - Avant Travaux »
Désignation de l'expert Adresse	Expert Conseils Rte des Larrets 15 1854 Leysin
Laboratoire d'analyses Adresse	Analysis Lab SA Rue de la Gare 54 2502 Bienne
Date du rapport	21 décembre 2022
Type de rapport	Selon cahier des charges ASCA 1.5
Mandant GEO Solutions Ingénieurs SA Chemin du Plan 35 1865 Les Diablerets	Bâtiment Chemin du Racca 1865 Les Diablerets Parcelle n°3777 ECA : 2012a
Propriétaire du bâtiment	Demaurex Patrick Chemin Fonet 19 1112 Echichens
Nombre total de pages y compris les annexes	14

2 Remarques générales, conditions de réalisation et étendue du diagnostic

Visite préalable

La visite préalable a été effectuée le 21 décembre 2022
Accompagnateur

Diagnostic

Le diagnostic a été effectué le 21 décembre 2022
Accompagnateurs

Rapport de visite

Lors de ma visite, le bâtiment était vide

Etendue du diagnostic

Le diagnostic réalisé est de type « Partiel - AVANT TRAVAUX ».

Le diagnostic se porte sur les parties sujettes à transformation du bâtiment de la :
Parcelle n° 3777
Chemin du Racca
1865 Les Diablerets

3 Conclusions du rapport

🔪 **AMIANTE**

Il a été repéré **0** éléments (matériaux fortement agglomérés) **contenant de l'amiante**.

En cas d'assainissement de ces matériaux ceux-ci devront être effectués par une entreprise spécialisée.

Le fibrociment peut être démonté dans les règles de l'art par des professionnels qui ont suivi un cours de sensibilisation à l'amiante.

Le MP repéré doit être signalé par le donneur d'ordre de manière clairement visible pour toutes les personnes devant intervenir sur ou à proximité du MP.

Liste des matériaux ou installations susceptibles d'être pollués pour lesquels des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées

Localisation	Description du matériau
Néant	AMIANTE PAR DEFAULT

Localisation	Description du matériau
Néant	AMIANTE PAR ANALYSE LABORATOIRE

Localisation	Description du matériau
Néant	NON – AMIANTE PAR ANALYSE LABORATOIRE

Localisation	Description du matériau
Ext façade	Rien à signaler
Intérieur parois en bois	Rien à signaler

4 Situation potentiellement dangereuse pour les occupants

- Néant

5 Réserves

Liste des locaux et installations n'ayant pu être diagnostiquées :

- Néant

Les locaux figurant dans cette liste devront faire l'objet d'un diagnostic complémentaire. Ils doivent être considérés comme pouvant contenir des matériaux ou installations contenant de l'amiante. Aucun travail ne pourra être effectué dans ceux-ci avant qu'ils n'aient été diagnostiqués.



6- Liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante

Annexe – Tableau des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante

Expert Conseils – Leysin

Dossier N° 22-20

Version 1.5

Date : 21.12.2022

Etage	Lieu/Local	Description du matériau ou de l'élément et quantité (nb d'éléments, surface, etc.)	Sondage n°	Type matériaux (F/C/FP/FA/SOL/NFA)	Fiche d'identification	Plan/Croquis n°	Prélevé (O/N)	Présence d'amiante (A/N/R)	MCA par défaut/Par analyse (LAB/DEF)	Code grille	Taux de FAR/m² si VDI	Risque de libération d'amiante (A/B/C)	Evaluation globale du matériau (≤ 1 à ≥4)	Risque pour les occupants (I/II/III)	Prochain contrôle des MCA	Remarques
Ext	Façade	Rien à signaler	1	RAS		3										Façade en Bois
Intérieur	Parois	Rien à signaler	2	RAS		1										Parois en bois

Légende

Type de matériaux : F : Flocage C : Calorifugeage FA : Matériaux faiblement aggloméré FP : Faux-plafond SOL : Revêtement de sol NFA : Autre matériau aggloméré
Présence d'amiante : A : Contient de l'amiante N : Ne contient pas d'amiante R : Amiante retiré

AMIANTE

7 Fiche d'identification des matériaux ou éléments contenant de l'amiante et mesures d'assainissement

Néant

Néant			
-------	--	--	--

Démarches visant à assainir les MP :

- La rédaction d'un PRC validé par la SUVA
- La surveillance du chantier
- Les contrôles visuels
- La mesure VDI libératoire
- La procédure de gestion des déchets
- La mise à jour du diagnostic

Nous nous tenons à votre entière disposition pour vous rédiger une offre permettant d'organiser et contrôler au mieux le désamiantage de votre maison.

Leysin, le 21 décembre 2022

Expert Conseils



Termignone Eric
Expert certifié

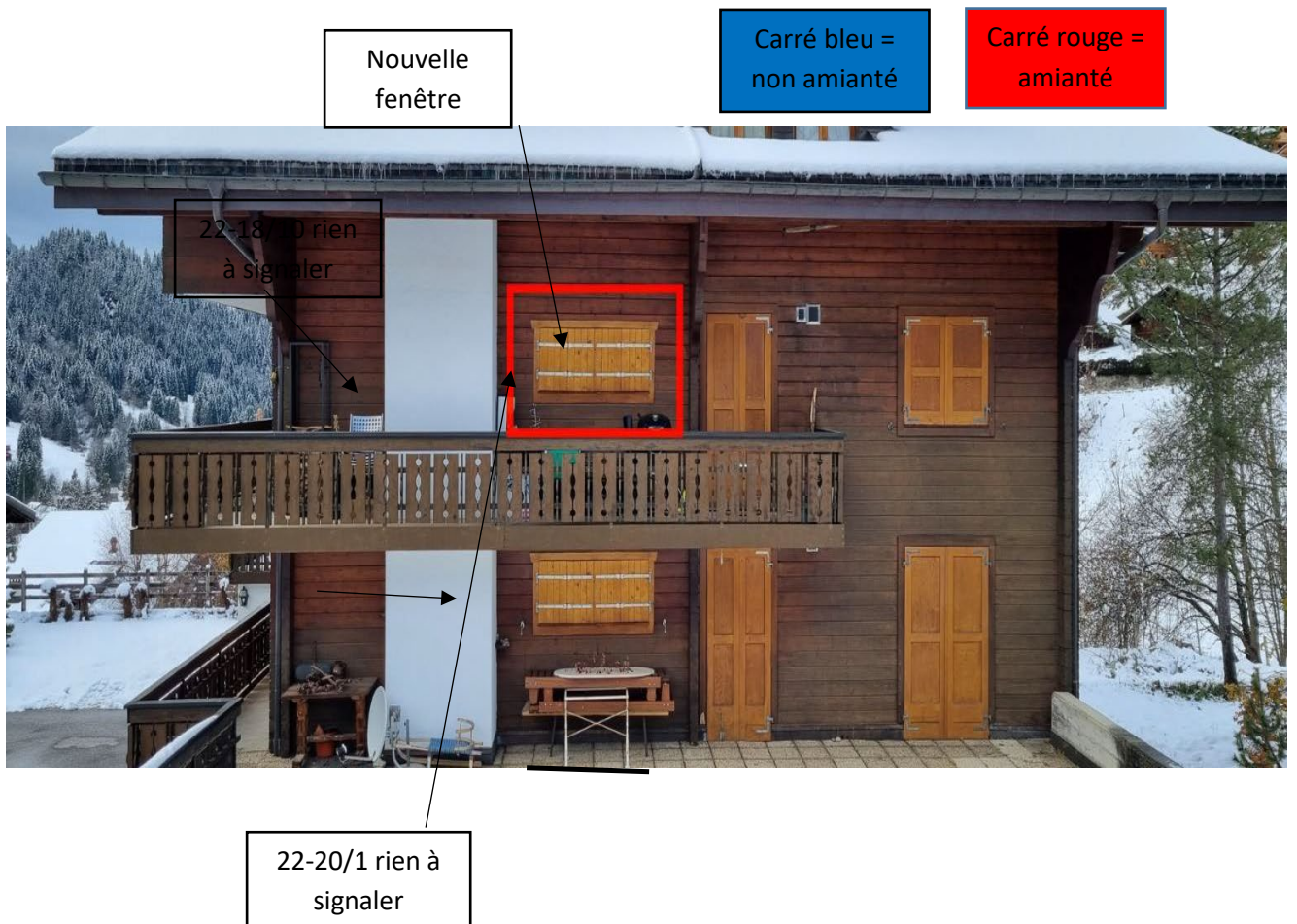
Toxi Diag Sàrl



Jan Lydia
Expert certifiée

9 **AMIANTE**
Annexes 1 - plans

Extérieur



AMIANTE
10 Annexes 2 – Résultats de laboratoire

Néant